

ERRATUM

DÉCÈS DE L'HON. M. LESLIE

Voici un plus ample reportage du discours de l'hon. M. Bureau sur le décès de M. Leslie (p.15):

Après l'éloge de M. Leslie que fit l'hon. M. Ferrier, lundi, l'hon. M. Bureau déclare que lui-même et tous ceux de sa race ont toutes les raisons de déplorer la perte de M. Leslie, qui, bien qu'étant d'une autre origine, fut toujours l'ami des Canadiens français et œuvra toujours dans l'arène politique de façon à leur garantir leurs droits, non pas en étant que Canadiens français, mais en tant que Canadiens. Car il s'attacha constamment à abolir les distinctions se rapportant uniquement à la race ou à la confession religieuse, et à forger une nationalité grâce au régime constitutionnel qui est le nôtre. M. Leslie n'a jamais eu de pensées révolutionnaires — ni voulu sevrer le Canada de son allégeance, mais il a cherché à investir son peuple d'un pouvoir raisonnable sur son propre avenir. Ce faisant, il agit au Bas-Canada comme M. Baldwin l'avait fait au Haut-Canada, et aboutit au même résultat. À un moment où les différends provoqués par l'ancien régime tournaient rapidement à la crise, M. Leslie comprit, comme d'autres, qu'on risquait de

susciter un mouvement prônant la séparation de la mère patrie. Le 2 décembre, pour conjurer ce danger, il s'embarqua avec sir Louis-Hippolyte Lafontaine à bord du paquebot *Royal George* et se rendit à Québec pour presser Lord Gosford de convoquer les représentants du peuple. Malheureusement, les conseillers de Sa Seigneurie voyaient la chose d'un autre oeil, et Lord Gosford refusa; et l'année suivante, influencé par le gouverneur du Bas-Canada, Lord John Russell annula la constitution du Bas-Canada et établit une oligarchie composée du gouverneur et d'un conseil extraordinaire désigné par lui. M. Leslie combattit inlassablement cette mesure et d'autres semblables, et lutta, jusqu'à ce qu'il l'obtînt, afin de procurer un gouvernement constitutionnel pour son pays. La population canadienne-française reconnut sa valeur et ses qualités, et lui en sut gré. Son élection comme député de Montréal, et sa réélection répétée dans Verchères, où il n'y avait pratiquement personne de sa nationalité ou de sa religion, témoignent de l'affection et de la confiance que lui portaient ces gens. Ils regretteront, en M. Leslie, un honnête homme, un vrai patriote, bref un digne fils du Canada.